

# Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations Date d'émission: 3/9/2017 Date de révision: 1/8/2024 Remplace la fiche: 7/12/2019 Version: 2.6

# **SECTION 1: Identification**

# 1.1. Identification

Forme du produit : Mélange MMR Plus Nom commercial Code du produit 1907

# 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Surface cleaning

#### 1.3. Fournisseur

Synthetic Labs 24 Victory Lane Dracut, MA, 01826 **United States** T 800.255.4050 - F 978.957.5122 www.syntecpro.com

# 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Infotrac 24 Hour Medical Emergency Number: 1-800-535-5053

# **SECTION 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### **Classification SGH-US**

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Provoque des lésions oculaires graves

# 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

#### Étiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (GHS US)



Mention d'avertissement (GHS US) Danger

Mentions de danger (GHS US) Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de prudence (GHS US) : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

En cas d'ingestion: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

En cas d'inhalation: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

# Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur cette étiquette).

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

# 2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 2.4. Unknown acute toxicity (GHS US)

Pas d'informations complémentaires disponibles

# **SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients**

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification SGH-US
Sodium Hypochlorite	n° CAS: 7681-52-9		Skin Corr. 1A, H314 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

# **SECTION 4: Premiers soins**

# 4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général

: Call a physician immediately. Consulter un médecin en cas de malaise. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. Appeler un centre antipoison ou un médecin en

cas de malaise.

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Wash skin with plenty of water. Enlever les vêtements

contaminés. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Call a physician immediately. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:

Consulter un médecin.

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Rincer avec précaution à l'eau pendant Premiers soins après contact oculaire

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Call a physician immediately.

Premiers soins après ingestion Rincer la bouche. Do not induce vomiting. Call a physician immediately. Appeler un centre

antipoison ou un médecin en cas de malaise.

# 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après contact avec la peau

Symptômes/effets après contact oculaire

Symptômes/effets après ingestion

: Burns.

: Serious damage to eyes.

Burns.

2/10 1/8/2024 (Date de révision) FR-CA (français - CA)

# Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

# 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Treat symptomatically.

# SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Water spray. Dry powder. Foam. Carbon dioxide.

#### 5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Produits de décomposition dangereux en cas

d'incendie

: Toxic fumes may be released.

# 5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie : Do not attempt to take action without suitable protective equipment. Appareil de protection

respiratoire autonome isolant. Complete protective clothing.

# SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventilate spillage area. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter de respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Do not attempt to take action without suitable protective equipment. Pour plus d'informations, se

reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

# 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Take up liquid spill into absorbent material.

Autres informations : Dispose of materials or solid residues at an authorized site.

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

For further information refer to section 13.

# **SECTION 7: Manutention et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

: Ensure good ventilation of the work station. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Porter un équipement de protection individuel. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en

manipulant ce produit. Always wash hands after handling the product.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder sous clef. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

1/8/2024 (Date de révision) FR-CA (français - CA) 3/10

#### Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

# SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# 8.1. Paramètres de contrôle

# **MMR Plus**

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Sodium Hypochlorite (7681-52-9)

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Ensure good ventilation of the work station.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

# 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

#### Équipement de protection individuelle:

Insufficient ventilation: wear respiratory protection. Vêtements de protection. Protective goggles.

#### Protection des mains:

Protective gloves

#### Protection oculaire:

Sealed safety goggles. Safety glasses

# Protection de la peau et du corps:

Use chemically protective clothing

# Protection des voies respiratoires:

In case of insufficient ventilation, wear suitable respiratory equipment

### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:







# **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Apparence : Liquide.
Couleur : Yellow
Odeur : chlorine-like

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 13.5

Point de fusion : Non applicable

Point de congélation : 32 °

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible
Point d'éclair : Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.

Pression de la vapeur : Aucune donnée disponible

# Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Densité relative de la vapeur à 20°C : Aucune donnée disponible Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 1.1 g/m³
Solubilité : Soluble in water.

Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow) : Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique Aucune donnée disponible Viscosité, dynamique Aucune donnée disponible Limites d'explosivité Aucune donnée disponible : Aucune donnée disponible Propriétés explosives Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

# 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

# **SECTION 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1. Réactivité

The product is non-reactive under normal conditions of use, storage and transport.

# 10.2. Stabilité chimique

Stable under normal conditions.

# 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

No dangerous reactions known under normal conditions of use.

### 10.4. Conditions à éviter

None under recommended storage and handling conditions (see section 7).

# 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced.

# **SECTION 11: Données toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

Sodium Hypochlorite (7681-52-9)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (Rat; Literature study)
DL50 cutanée lapin	> 10000 mg/kg (Rabbit; Literature study)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Causes severe skin burns.

pH: 13.5

Sodium Hypochlorite (7681-52-9)	
рН	13.5 (15 %)

# Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.

pH: 13.5

Sodium H	ypochlo	orite (76	81-52-9)
----------	---------	-----------	----------

pH 13.5 (15 %)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

# Sodium Hypochlorite (7681-52-9)

Groupe IARC 3 - Not classifiable

Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé
(STOT) (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(STOT) (exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

# Sodium Hypochlorite (7681-52-9)

Viscosité, cinématique 2.195 mm²/s

Symptômes/effets après contact avec la peau : Burns.

Symptômes/effets après contact oculaire : Serious damage to eyes.

Symptômes/effets après ingestion : Burns.

# **SECTION 12: Données écologiques**

### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Before neutralisation, the product may represent a danger to aquatic organisms.

Sodium Hypochlorite (7681-52-9)	
CL50 - Poissons [1]	> 0.2 mg/l (LC50; 96 h; Pimephales promelas)

# 12.2. Persistance et dégradabilité

Sodium Hypochlorite (7681-52-9)		
Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable. Low potential for adsorption in soil.	
Biochemical oxygen demand (BOD)	Not applicable	
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable	
DThO	Not applicable	

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Sodium Hypochlorite (7681-52-9)	
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation: not applicable.

# 12.4. Mobilité dans le sol

Sodium Hypochlorite (7681-52-9)	
Écologie - sol	May be harmful to plant growth, blooming and fruit formation.

# Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

# 12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

# SECTION 13: Données sur l'élimination

# 13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Dispose of contents/container in accordance with licensed collector's sorting instructions.

# **SECTION 14: Informations relatives au transport**

# 14.1. Numéro ONU

 DOT NA No
 : UN1760

 UN-No. (TDG)
 : Non applicable

 N° ONU (IMDG)
 : 1760

 N° UN (IATA)
 : 1760

# 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Corrosive liquids, n.o.s. Désignation officielle pour le transport (TDG) : Non applicable

Désignation officielle pour le transport (IMDG) : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. Désignation officielle pour le transport (IATA) : Corrosive liquid, n.o.s.

# 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : 8 Étiquettes de danger (DOT) : 8



# **TDG**

Transport hazard class(es) (TDG) : Non applicable

#### **IMDG**

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 8 Étiquettes de danger (IMDG) : 8



# IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 8 Étiquettes de danger (IATA) : 8



# Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

# 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : II

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : II Groupe d'emballage (IATA) : II

# 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

DOT

N° ONU (DOT) : UN1760

DOT Special Provisions (49 CFR 172.102) : B2 - MC 300, MC 301, MC 302, MC 303, MC 305, and MC 306 and DOT 406 cargo tanks are

not authorized.

IB2 - Authorized IBCs: Metal (31A, 31B and 31N); Rigid plastics (31H1 and 31H2); Composite (31HZ1). Additional Requirement: Only liquids with a vapor pressure less than or equal to 110

kPa at 50 C (1.1 bar at 122 F), or 130 kPa at 55 C (1.3 bar at 131 F) are authorized.

T11 - 6 178.274(d)(2) Normal..... 178.275(d)(3)

TP2 - a. The maximum degree of filling must not exceed the degree of filling determined by the following: (image) Where: tr is the maximum mean bulk temperature during transport, tf is the temperature in degrees celsius of the liquid during filling, and a is the mean coefficient of cubical expansion of the liquid between the mean temperature of the liquid during filling (tf) and the maximum mean bulk temperature during transportation (tr) both in degrees celsius. b. For liquids transported under ambient conditions may be calculated using the formula: (image) Where: d15 and d50 are the densities (in units of mass per unit volume) of the liquid at 15 C (59

F) and 50 C (122 F), respectively.

TP27 - A portable tank having a minimum test pressure of 4 bar (400 kPa) may be used provided the calculated test pressure is 4 bar or less based on the MAWP of the hazardous material, as defined in 178.275 of this subchapter, where the test pressure is 1.5 times the MAWP.

DOT Packaging Exceptions (49 CFR 173.xxx) : 154
DOT Packaging Non Bulk (49 CFR 173.xxx) : 202
DOT Packaging Bulk (49 CFR 173.xxx) : 242
DOT Quantity Limitations Passenger aircraft/rail (49 : 1 L

CFR 173.27)

DOT Quantity Limitations Cargo aircraft only (49 : 30 L

CFR 175.75)

DOT Emplacement d'arrimage : B - (i) The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a

passenger vessel carrying a number of passengers limited to not more than the larger of 25 passengers, or one passenger per each 3 m of overall vessel length; and (ii) "On deck only" on passenger vessels in which the number of passengers specified in paragraph (k)(2)(i) of this

section is exceeded.

DOT Arrimage - Autre information : 40 - Stow "clear of living quarters"

**TDG** 

Emergency Response Guide (ERG) Number : 154

**IMDG** 

Dispositions spéciales (IMDG) : 274
Instructions d'emballage (IMDG) : P001
Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC02
Instructions pour citernes (IMDG) : T11
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) : TP2, TP27

N° FS (Feu) : F-A - FICHE ANTI-INCENDIE Alpha – FICHE ANTI-INCENDIE GÉNÉRALE
N° FS (Déversement) : S-B - FICHE ANTIDÉVERSEMENT Bravo – SUBSTANCES CORROSIVES

Catégorie de chargement (IMDG) : B
Arrimage et manutention (Code IMDG) : SW2

Propriétés et observations (IMDG) : Causes burns to skin, eyes and mucous membranes.

1/8/2024 (Date de révision) FR-CA (français - CA) 8/10

# Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

IATA

Quantités exceptées avion passagers et cargo : E2

(IATA)

Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Y840 Quantité nette max. pour quantité limitée avion : 0.5L

passagers et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion passagers et cargo : 85

(IATA)

Quantité nette max. pour avion passagers et cargo : 1L

(IATA)

Instructions d'emballage avion cargo seulement : 855

(IATA)

Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 30L
Disposition particulière (IATA) : A3
Code ERG (IATA) : 8L

# 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

# **SECTION 15: Informations sur la réglementation**

# 15.1. Réglementations fédérales USA

Commercial status of components according to the United States Environmental Protection Agency's Toxic Substances Control Act (TSCA):

Nom	n° CAS	<b>.</b>	Status commercial	Indicateurs
Sodium Hypochlorite	7681-52-9			

# Sodium Hypochlorite (7681-52-9)

Not subject to reporting requirements of the United States SARA Section 313

CERCLA RQ 100 lb

# 15.2. Réglementations internationales

# CANADA

# Sodium Hypochlorite (7681-52-9)

Listed on the Canadian DSL (Domestic Substances List)

# Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### **Directives nationales**

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 15.3. Réglementations des Etats - USA

Composant	Réglementations nationales ou locales
Sodium Hypochlorite(7681-52-9)	U.S New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses; U.S Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

# Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

# **SECTION 16: Autres informations**

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date de révision : 1/8/2024

Notation de danger

Santé : 3 Danger sérieux - Probabilité de blessure grave à moins de prendre des mesures rapides et

d'administrer un traitement médical

Inflammabilité : 0 Danger minime - Produits incombustibles

Physique : 0 Danger minime - Produits normalement stables, même en cas d'incendie, et NE donnant PAS

lieu à une réaction avec l'eau, une polymérisation, une décomposition, de la condensation, ou

une réaction spontanée. Produits non explosifs.

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit